



Transfert ligne téléphone-télé-internet suite à mon déménagement

Par **MARJOTEE**, le **01/07/2011** à **19:42**

Bonjour,

Dans le cadre de mon déménagement, j'ai demandé à l'opérateur où je suis abonnée pour le téléphone, la télé et internet (Orange) d'effectuer le transfert à ma nouvelle adresse. D'après ce que me dit l'opérateur, il a repéré la ligne qu'il devrait utiliser et il dit qu'il n'arrive pas à faire le transfert, en sachant que j'emménage dans un logement neuf. Il me dit qu'il va être obligé d'envoyer un technicien sur place mais que je ne m'inquiète pas car les frais seront à la charge du bailleur. J'ai contacté mon bailleur. Celui-ci m'a dit qu'il ne prend rien en charge. J'avais lu sur Internet qu'Orange faisait les transferts gratuitement. Quels sont mes droits avec cet opérateur ?

Par **mimi493**, le **01/07/2011** à **19:45**

Est-ce que la ligne existe ? (physiquement)

L'opérateur assure un transfert logique, mais si la ligne n'existe pas, c'est différent

Par **MARJOTEE**, le **01/07/2011** à **19:55**

oui, la ligne existe physiquement